

Article

« Les conséquences de la révolution démographique et du vieillissement sociétal :
restructuration des âges et modification des rapports entre générations »

Michel Loriaux

Sociologie et sociétés, vol. 27, n° 2, 1995, p. 9-26.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001453ar>

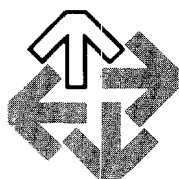
Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Les conséquences de la révolution démographique et du vieillissement sociétal : restructuration des âges et modification des rapports entre générations



MICHEL LORIAUX

Suivant le mouvement des naissances et des décès, la distribution des âges peut être transformée profondément. Mais la natalité et la mortalité dépendent, en partie, des circonstances sociales. Ainsi la force de l'opinion, les coutumes, les contraintes collectives n'ont pas seulement pour effet de régler le comportement des diverses catégories d'âge. Elles modifient aussi leur importance numérique relative, c'est-à-dire la proportion des enfants, des adultes, des vieillards, par une action, il est vrai indirecte, dont le résultat est éloigné et n'a souvent été ni cherché, ni prévu.

M. Halbwachs (1938),
Morphologie sociale, p. 109.

De la notion étroite de structures démographiques, au sens où elle est prise par ceux qui insistent sur la distribution des âges, il faut donc nous élever à celle des formes de la population, en tant qu'elles expriment à leur manière les conditions économiques et sociales, qui peuvent être aussi bien des obstacles que des incitations à son accroissement.

M. Halbwachs (1938),
Morphologie sociale, p. 142.

DES PYRAMIDES MOUVANTES

Les sociologues s'intéressent généralement peu, ou d'assez loin, aux phénomènes de population, tandis qu'à l'opposé les démographes ont perdu l'habitude de considérer les changements démographiques qu'ils étudient comme des faits sociaux. De ce fait, les uns et les autres peuvent ne pas prendre pleinement conscience de l'ampleur des mutations sociales et des enjeux collectifs qui sont liés aux transformations des structures démographiques par âge et par sexe qui ont caractérisé la dynamique des populations occidentales au cours des deux derniers siècles, et plus particulièrement encore au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

Jamais, au long de l'histoire humaine, des changements d'une telle ampleur n'avaient été observés sur une période aussi courte. Non seulement la mort a-t-elle reculé comme jamais elle ne l'avait fait auparavant, mais la fécondité a elle aussi régressé dans des

proportions exceptionnelles, provoquant des remous structurels qui ont radicalement modifié les profils des pyramides par âge et sexe.

Le vieillissement démographique, qui n'existait purement et simplement pas auparavant, est apparu et il s'est de plus en plus solidement installé dans les pyramides des âges et dans les sociétés concernées. Il faut d'ailleurs savoir que ces changements puissamment interdépendants obéissaient à une sorte de mécanique démographique inéluctable. Dès l'instant où la mortalité a baissé de façon significative au début de ce que les démographes appellent couramment la « transition démographique », il était indispensable que la fécondité s'adapte en régressant à son tour — fût-ce avec un certain décalage chronologique —, sous peine d'assister à une croissance exponentielle incontournable de l'effectif absolu des populations.

Et dès l'instant où la fécondité a faibli et a quitté les hauts niveaux qui assuraient un équilibre démographique assez précaire entre le nombre de décès et celui des naissances, pour garantir la reproduction et le maintien du groupe social, les rapports entre les générations se sont modifiés, entraînant d'abord une diminution de l'importance des classes les plus jeunes et, par une sorte d'effet de vases communicants, une augmentation subséquente de la part des classes les plus âgées, relative au début et par la suite absolue. Il y a là un exemple assez rare d'une « loi scientifique », au sens où les sciences sociales, toutes disciplines confondues, s'y trouvent rarement confrontées, à savoir une relation absolue et certaine entre la baisse de fécondité, ou la dénatalité, et le vieillissement démographique, loi qu'on pourrait formuler ainsi : « toute population caractérisée par un déclin durable de sa fécondité est inéluctablement « condamnée » à terme à vieillir ».

TRANSITIONS AU PLURIEL

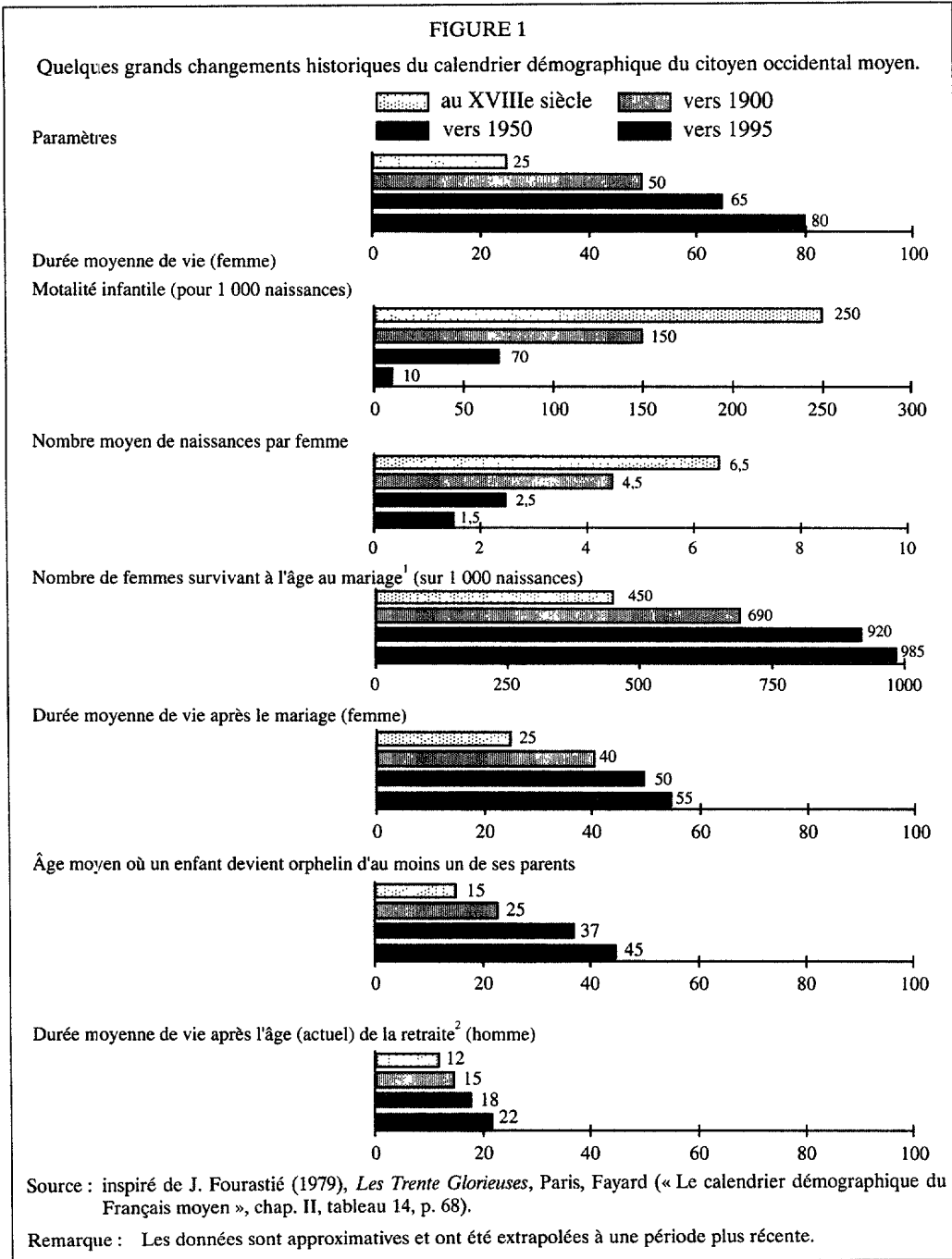
Sans doute faut-il opter pour une vision historique longue, de l'ordre du siècle ou davantage, si l'on veut avoir une idée plus juste de l'ampleur du processus, mais un regard sur le dernier demi-siècle, ou même seulement sur les trois dernières décennies, est déjà pleinement révélateur des mutations en cours, d'autant que si certains courants se sont déployés sur le très long terme (par exemple la baisse de la fécondité), d'autres sont seulement apparus plus récemment (la diminution de la nuptialité, la progression des unions libres, etc.). Il faut en effet rappeler que la transition démographique n'est pas un processus uniforme qui aurait démarré vers 1800 pour les pays les plus avancés et aurait produit ses effets de façon continue, pendant deux siècles, mais bien un processus discontinu, qui a progressé à des rythmes différents, avec des caractéristiques évolutives elles aussi différentes, de sorte que ce n'est pas d'une transition démographique qu'il faudrait parler, mais bien de deux, voire de trois.

Dans cette dernière hypothèse, la deuxième transition démographique aurait été caractérisée par le déclin renforcé de la fécondité à partir de 1965, accompagné de bouleversements majeurs dans l'organisation de la famille, tandis que la troisième transition, qui serait intervenue vers 1985 ou même 1990, aurait été surtout en rapport avec la nouvelle révolution épidémiologique concernant en priorité les personnes âgées et les adultes, plutôt que les enfants, comme ce fut le cas dans le passé, lors de la première révolution épidémiologique.

Pour prendre conscience de l'importance des transformations survenues, il est bon de se donner quelques points de repères quantitatifs en se basant sur des indicateurs courants en usage chez les démographes. Quatre périodes de référence ont été choisies en se basant sur la situation moyenne des pays européens, qui est aussi devenue celle de la plupart des pays occidentaux ou même des pays fortement industrialisés, y compris ceux qui, comme le Japon, ont amorcé leur transition beaucoup plus tardivement, après la Seconde Guerre mondiale (cf. figure 1).

DES CHANGEMENTS DE RÉGIME DÉMOGRAPHIQUE ...

Au XVIII^e siècle, dans les régimes démographiques traditionnels à haute fécondité et haute mortalité, chaque couple devait produire en moyenne 6 à 7 enfants pour assurer la



¹ Environ 25 ans, sans grand changement au cours du temps.

² 60 ans dans beaucoup de pays

reproduction sociale, et la durée moyenne de vie n'était guère que de 25 ans, tous sexes confondus, notamment en raison d'une mortalité infantile particulièrement élevée qui décimait un enfant sur quatre avant d'avoir atteint son premier anniversaire. Dans ces conditions, les sociétés étaient juste assurées de ne pas décroître numériquement, et on doit rappeler qu'à l'échelle de la Planète entière, le premier milliard d'habitants n'a été atteint que vers 1800, alors que l'on estimait déjà à 250 millions la population mondiale à l'époque du Christ. À la fin du XIX^e siècle, de grands progrès avaient déjà été réalisés, allant jusqu'à doubler la durée moyenne de vie, du moins dans les pays les plus avancés de l'Europe de l'Ouest, mais c'est au XX^e siècle qu'on assistera aux avancées les plus spectaculaires, avec des gains de longévité moyenne allant jusqu'à trente ans, un record jamais atteint à travers toute l'histoire de l'Humanité.

Les démographes ont d'ailleurs probablement souvent négligé le rôle décisif des changements survenus du côté de la mortalité dans l'ensemble des mutations sociétales, en mettant curieusement l'accent sur les changements de fécondité, qui n'étaient pourtant le plus souvent que des réponses adaptatives au déclin de la mortalité, et non l'inverse, même si quelques expériences historiques pouvaient le laisser imaginer, comme celle de la France où la baisse de la fécondité précéda de plusieurs dizaines d'années celle de la mortalité.

La vie fascine plus que la mort, comme si elles n'étaient pas l'une et l'autre indissolublement liées, au point qu'il est souvent dérisoire de prétendre détecter une direction causale stricte entre ces deux variables. Probablement serait-il plus correct de les considérer comme faisant partie d'un échec complexe d'interdépendances entre de nombreuses dimensions sociétales (technologiques, économiques, sociales, politiques, culturelles, etc.) et de renoncer à vouloir en démêler l'ordre causal.

Quoi qu'il en soit, depuis une quarantaine d'années, la longévité a encore progressé d'environ 15 ans, du moins pour les femmes, qui gardent un avantage substantiel de 5 à 8 ans sur leurs compagnons masculins, et le plafond des 80 ans est d'ores et déjà dépassé par beaucoup de pays. La mortalité infantile est descendue en dessous de 10 ‰, sept fois moins qu'en 1950, et la fécondité a atteint des records historiques de baisse avec moins de 1,5 enfant par couple, au point de ne plus assurer le remplacement des générations.

Certains démographes pessimistes s'amuse parfois à calculer le nombre de naissances évitées, comme s'il s'agissait d'un jeu de monopoly comptable, mais curieusement, ils calculent moins souvent les morts évitées ou les vies épargnées. C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit. Là où, dans l'ancien régime, sur mille naissances, à peine 450 personnes survivaient à l'âge moyen au mariage, soit environ 25 ans, moins de 100 personnes étaient décédées à cet âge vers 1945 et seulement 15 vers 1995. De même, les couples qui pouvaient autrefois espérer survivre en moyenne au maximum 25 ans à cet événement peuvent aujourd'hui compter sur une vie commune plus que doublée d'au moins 55 ans.

Enfin, dernière illustration des bouleversements survenus dans la vie du citoyen moyen, alors qu'un enfant risquait au XVIII^e siècle de devenir orphelin d'au moins un de ses parents dès l'âge de 15 ans, il ne l'est plus aujourd'hui avant d'avoir atteint 45 ou 50 ans, 10 ans plus tard en tout cas qu'en 1945. De même, si la retraite, qui atteignait vers 1945 un travailleur masculin à l'âge de 65 ans, lui donnait seulement une dizaine d'années d'espérance de vie, actuellement, avec une retraite à 60 ans, et même de plus en plus une préretraite à 55 ans, l'espoir de vivre encore 25 ou 30 ans après l'arrêt de la vie professionnelle n'est plus déraisonnable, mais devient la norme accessible à la plupart des citoyens.

... ET LEURS INCIDENCES SUR LES MODES DE VIE ET DE PENSÉE

À travers ces quelques chiffres, on découvre, si on n'en était pas encore convaincu, que de simples changements de comportements de fécondité, joints à des modifications des régimes de mortalité, peuvent avoir des incidences considérables sur les individus et sur leurs modes de vie, mais qu'ils peuvent aussi modifier profondément les relations qu'ils entretiennent entre eux, via les changements dans les structures par âges des populations.

Des fécondités plus faibles ne libèrent pas seulement les femmes des contraintes du foyer, mais leur permettent de concurrencer les hommes sur le marché du travail, avec des formations plus solides et une égalité de traitement plus grande : du coup, le mariage n'est plus l'institution incontournable à laquelle les femmes ne peuvent se soustraire faute d'indépendance économique, et des formes alternatives de vie commune peuvent se développer (cohabitation, union libre...), en même temps que l'institution familiale voit ses structures traditionnelles éclater en une multitude de modalités très différentes et très contrastées. La *filière F* (Femmes, Foyers, Famille, Fidélité) n'est plus la voie obligée du cycle de vie féminin et des filières alternatives, concurrentes et plus contingentes, se mettent en place, mélangeant dans le désordre des périodes de célibat, de mariage, de cohabitation, de famille monoparentale, de ménage homosexuel, etc. Bien entendu, les hommes n'échappent pas à ces bouleversements, même si leur situation a peut-être été moins perturbée par ces mutations.

Mais du côté de la mortalité, les évolutions ont eu des incidences qui, pour être moins visibles, n'en sont peut-être que plus profondes. Le temps où les femmes ont vu leur mortalité baisser considérablement, simplement parce qu'elles mouraient moins en couches, est déjà bien lointain. Comme le temps où les enfants ont couru moins de risques de mourir, notamment parce que les intervalles entre deux maternités étaient moins courts. Aujourd'hui que la mort a reculé sur tous les fronts où elle était autrefois omniprésente et omnipotente, l'angoisse qu'elle suscitait s'est partiellement estompée. La perspective de ne plus côtoyer la mort à tous les âges et dans toutes les circonstances de la vie a permis d'élargir l'horizon chronologique de chacun et de permettre la planification individuelle ou les projets à long terme. Quand la mort n'est pas inscrite au menu quotidien, il devient possible de développer des projets, de concevoir des plans de carrière, de signer des prêts hypothécaires ou de contracter des épargnes-pensions. La sécurité du présent assure la pérennité de l'avenir.

Les démographes, plus prosaïques, disent seulement que les courbes de mortalité se rectangularisent, c'est-à-dire que les décès n'interviennent pratiquement plus avant un âge avancé. Actuellement, dans les pays occidentaux, 90 % des femmes et 75 % des hommes atteignent 65 ans, et respectivement 40 % et 20 % des uns et des autres fêtent encore leur 85e anniversaire. L'immortalité reste toujours un rêve inaccessible, mais l'illusion de l'immortalité peut être longtemps entretenue.

UN VIEILLISSEMENT INTENSIF

Cependant, c'est probablement du côté des rapports entre les classes d'âges que les changements liés au recul de la mortalité ont eu les conséquences les plus importantes. Globalement, on parle de *vieillesse démographique*, c'est-à-dire d'élévation de l'âge moyen d'une population, ou encore d'accroissement de l'importance relative des personnes âgées dans la pyramide des âges, mais, même d'un point de vue strictement démographique, les transformations structurelles véritables sont nettement plus complexes et plus subtiles.

La dichotomie jeune-vieux est en effet trop sommaire, et il ne suffit pas de calculer un coefficient de vieillissement (rapport des personnes âgées sur les jeunes) pour avoir une idée précise de l'alchimie des âges qui se forge au fur et à mesure que la dynamique démographique progresse. Actuellement, dans les pays occidentaux, les personnes de 60 ans et plus représentent environ un cinquième de la population totale et les jeunes de moins de 20 ans, un quart. Les adultes (de 20 à 59 ans) forment un peu plus de la moitié des effectifs, soit 55 % du total, dont 30 % sont de jeunes adultes (de 20 à 39 ans) et les 25 % restants des adultes plus âgés (de 40 à 59 ans).

L'âge moyen de la population a augmenté d'au moins 5 ans au cours du dernier demi-siècle, et la plupart des coefficients démographiques de vieillissement ont progressé, à des rythmes plus ou moins rapides selon leur nature, y compris le coefficient d'intensité du vieillissement (les personnes de 80 ans et plus sur l'ensemble des personnes de 60 ans et plus).

En fait, non seulement on assiste partout à un vieillissement dans le vieillissement, à savoir une progression plus rapide des vieillards au sein de la population âgée, mais aussi à un

prévieillessement parmi les adultes âgés qui ne sont pas encore considérés comme faisant partie intégrante du troisième âge, même si la situation de marginalisation des travailleurs âgés s'est fortement accrue au cours des deux dernières décennies.

DEMAIN, LES CENTENAIRES

Entre 1950 et 2020, les octogénaires et au-delà auront non seulement quadruplé en importance numérique, mais ils auront aussi doublé leur poids relatif au sein de la population âgée, dont ils formeront à moyen terme le cinquième des effectifs : c'est là l'illustration de ce que les démographes appellent parfois le « multiplicateur » des personnes âgées.

Si on recule encore davantage le plafond des âges et qu'on s'aventure dans le no men's land des centenaires, on s'aperçoit qu'il s'agit là d'une population qui n'avait guère eu jusqu'à présent de visibilité démographique ou statistique, mais qui commence à devenir une réalité dépassant le cadre anecdotique ou la rubrique journalistique des fêtes et commémorations. La France, par exemple, outre qu'elle détient le record théorique de la longévité maximale avec le cas Jeanne Calment, qui a fêté son 120^e anniversaire en février 1995, peut aussi se targuer de « détenir » d'ores et déjà quelque 5 000 centenaires.

Encore ne s'agit-il probablement là que du début de la grande aventure des centenaires, et s'il n'est pas encore évident que tout le monde peut dès à présent espérer atteindre cet âge mythique¹, il n'est guère douteux que nos structures par âges et par sexes continueront à se transformer dans des proportions considérables au cours des prochaines décennies.

Alors que les perspectives officielles de nos instituts de statistique nationaux ou internationaux font généralement preuve de beaucoup de timidité dans la formulation des hypothèses concernant l'évolution de la mortalité, il est possible d'évoquer des hypothèses plus audacieuses, qui ne sont pas pour autant invraisemblables ou utopiques. Ainsi, deux chercheurs louvanistes, J. Duchêne et G. Wunsch (1990), ont calculé une table de mortalité dite « limite », dont l'espérance de vie avoisine les 91 ans, soit une dizaine d'années de plus que les meilleurs résultats obtenus actuellement. Bien qu'ils n'aient pas tenté de dater le moment où ce niveau de longévité sera atteint, on peut supposer, au vu des progrès réalisés au cours des trente dernières années, et en fonction des nouvelles perspectives ouvertes par la médecine et la biologie, que l'objectif 90 ans pourrait être atteint d'ici trois ou quatre décennies, sauf catastrophes ou obstacles imprévus.

Or, avec une telle longévité, les mutations structurelles pourraient devenir spectaculaires. Non seulement l'âge moyen de la population passerait d'environ 38 ans (situation actuelle) à 53 ans, soit un gain de 15 ans, mais les octogénaires deviendraient plus nombreux en proportion que les sexagénaires actuels, lesquels deviendraient à leur tour pratiquement majoritaires (45 %), au point de détenir quasiment à eux seuls la majorité politique absolue. Sur 100 000 naissances vivantes, 63 000 personnes environ fêteraient leur nonantième anniversaire et 12 500 leur centième.

On comprend donc aisément que les progrès de la lutte contre la mortalité n'agissent que comme des catalyseurs et que les véritables moteurs du changement social sont les modifications des structures démographiques induites par les transformations de la dynamique démographique. En d'autres termes, le plus grand défi que les sociétés vieillissantes doivent relever n'est pas simplement celui de la longévité, comme si tous les citoyens progressaient simplement en âge parallèlement, mais celui de la transformation des conditions de cohabitation entre les générations.

1. Voir par exemple Michel Allard (1991), *À la recherche du secret des centenaires*, Paris, Le Cherche Midi Editeur.

DES COHORTES AUX GÉNÉRATIONS

Le concept de génération est souvent considéré par les sociologues comme un concept flou et quelque peu insaisissable, ou, en tout cas, comme une notion aussi « polysémique que problématique » (Attias-Donfut et Lapierre, 1994). Les démographes ont l'avantage de se tirer plus facilement d'affaire en parlant de « cohorte », synonyme de « génération » qui désigne l'ensemble des personnes nées « durant une période déterminée, généralement l'année civile ». La difficulté surgit cependant lorsque l'on veut identifier une génération autrement que par l'année de naissance, afin de lui donner un contenu plus sociologique.

En général, on établit une relation entre un « faisceau de classes d'âges » et des événements qui ont pu marquer les individus qui les composent à un moment ou l'autre de leur cycle de vie ou des modes d'existence ou de représentation qu'ils ont pu adopter en commun. Malheureusement, ce qui peut paraître simple en théorie se révèle souvent très complexe en pratique, car une génération est rarement désignée par un seul événement ou une seule condition, mais bien par une succession d'événements ou de conditions ; de surcroît, ces mêmes événements ou ces mêmes conditions ne sont généralement pas le fait d'une seule génération, ou d'un seul faisceau de générations, mais de l'ensemble de toutes les générations qui constituent une société et qui ont simplement subi ces événements ou ces conditions à des âges différents.

C'est ainsi que l'on peut parler successivement des générations du baby-boom, de la télévision, de la pilule contraceptive, de la guerre du Viet-Nâm, de l'ordinateur familial, des quinquagénaires inoxydables, de l'écologie, etc., tout en reconnaissant qu'il s'agit surtout là de labels relevant souvent de stratégies publicitaires et constituant seulement des repères chronologiques commodes qui s'apparentent à des tentatives de bloquer le cours de l'Histoire en faisant autant d'arrêts instantanés sur le temps.

D'ailleurs, parfois, les membres d'une génération n'ont même pas la conscience d'y appartenir : ainsi, ceux qu'on appelle les enfants du « baby-boom » n'ont au départ en commun que d'être nés pendant une période de reprise de la fécondité (entre 1945 et 1965), et ils ne sont pas pour autant sensibilisés par cette situation commune, qui n'a d'ailleurs été reconnue par les spécialistes que des années après sa survenue. Par contre, il est possible qu'à l'approche du XXI^e siècle, les générations « pleines » du baby-boom, ayant pris conscience des dangers qui pèsent sur le financement de leurs retraites du fait de la réduction des classes actives constituées par les générations « creuses » d'après 1965, décident de s'organiser davantage en mouvement de revendication sociale et de pression politique. Dans pareil cas, le facteur qui a donné naissance à l'unité de la génération n'est pas à proprement parler l'événement-source (le « baby-boom »), mais l'évolution sociétale qui a braqué depuis plusieurs années les projecteurs de l'actualité sur le secteur de la sécurité sociale.

Cependant, avec ce même exemple, il n'est pas innocent de constater que les générations du « baby-boom » sont aussi dans une large mesure les génération de Mai 68 qui ont provoqué et vécu, deux décennies plus tard, une situation révolutionnaire en faisant chanceler le pouvoir en place, au nom d'une remise en question d'une société capitaliste de consommation et de conformisme. Les bébés gâtés d'après-guerre, qui se sont transformés en dresseurs de barricades en 1968 et qui sont rentrés ensuite dans le rang à leur quarantaine en devenant des attachés de cabinet ministériels, des *golden boys* de la finance internationale ou des agents immobiliers, retrouveront peut-être leur sens révolutionnaire actuellement bien émoussé autour des années 2000 et 2010, lorsqu'ils accéderont à la retraite et qu'ils prendront conscience que la société qu'ils ont d'abord combattue, et dont ils ont ensuite tiré largement profit, risque de se retourner contre eux en leur contestant des acquis sociaux auxquels ils ont cru légitimement pouvoir se référer durant leur vie active.

On voit aussi que certaines générations peuvent avoir effectivement connu des circonstances qui ont profondément marqué leur comportement et forgé leurs modèles culturels pour de longues périodes dès leur survenue. Par exemple, les jeunes filles qui ont été les premières représentantes du sexe féminin à pouvoir accéder à la pilule contraceptive, à partir

des années 1970, ont pu adopter des comportements de fécondité radicalement différents de ceux de leurs mères, avec une sécurité de pratique leur permettant de modifier considérablement leurs rapports à la sexualité et au mariage : sans la diffusion de la contraception orale, il est probable que l'émancipation des femmes aurait été moins rapide, que l'institution du mariage aurait gardé une plus grande stabilité sans muter aussi facilement vers des formes non traditionnelles comme l'union libre, que le célibat prolongé des filles n'aurait pas rencontré autant de succès et que la divortialité n'aurait pas connu une flambée aussi surprenante. Cependant, ces mutations n'ont pu se mettre en place que parce que des générations ultérieures de femmes sont venues renforcer le mouvement initié par leurs aînées, même si leur combat n'avait plus la même portée sociale ni la même intensité collective.

VERS LA SOCIÉTÉ MULTIGÉNÉRATIONNELLE

Autrement dit, la stratification des âges ne peut être assimilée à une simple superposition de générations qui seraient identifiées par leur date de naissance. Sans doute les choses seraient-elles infiniment plus simples pour le sociologue s'il en était bien ainsi et si, de surcroît, l'échelle des âges présentait une correspondance stricte avec l'échelle des valeurs, celle des attitudes ou celle des statuts. Mais heureusement pour son autonomie et ses capacités d'autodétermination, l'homme n'est pas une simple « machine triviale », selon l'expression d'E. Morin, et les générations ne sont pas assimilables aux wagons d'un train qui s'enchaîneraient les uns aux autres dans un processus de déplacement temporel qu'on appellerait l'Histoire.

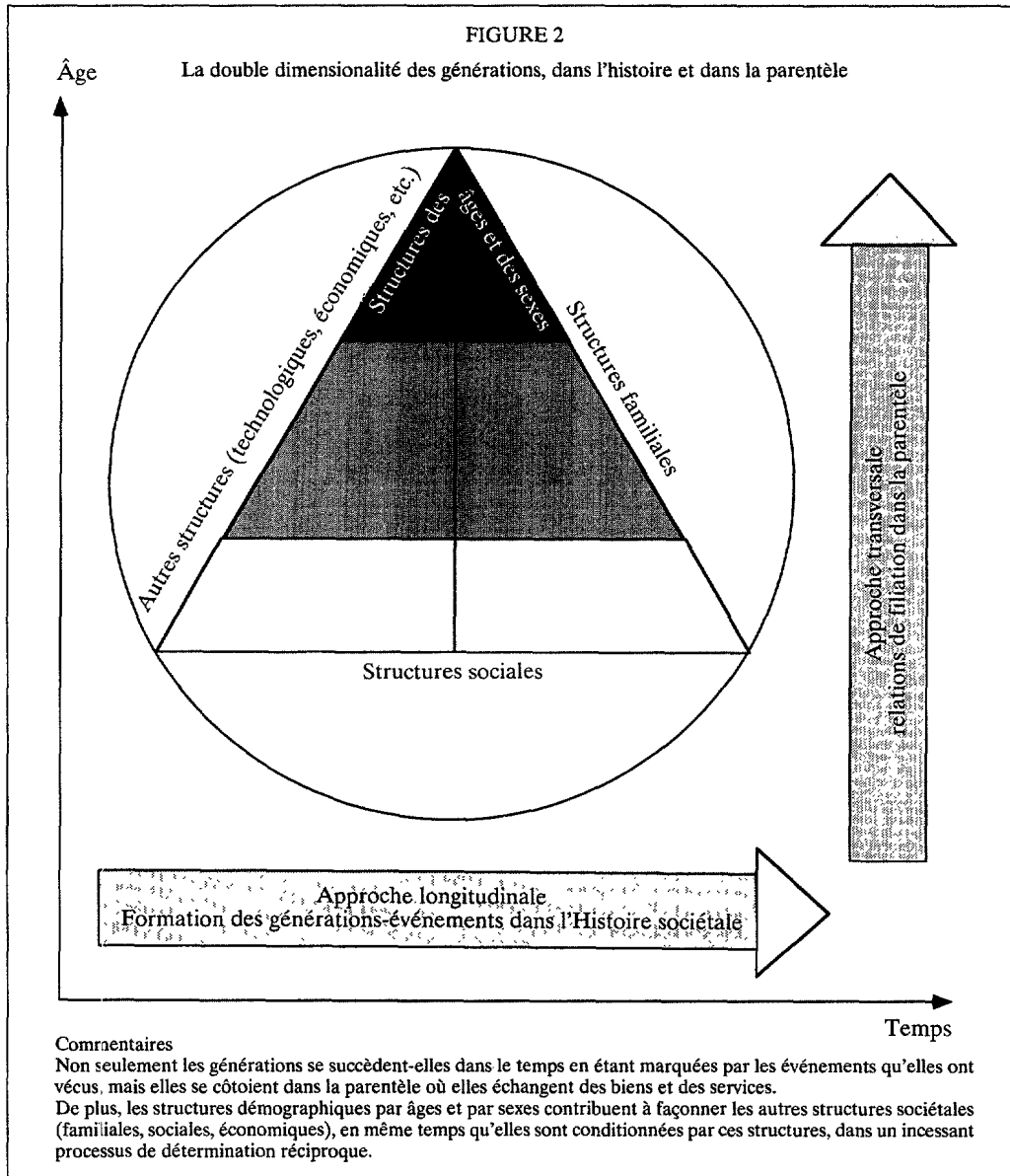
Toute société est nécessairement *multigénérationnelle*, mais surtout elle est faite du croisement, de l'intersection et de la pénétration des générations, et non de leur simple empilement. Le marquage d'une génération par un événement n'est qu'une « construction rétrospective et sélective » (Attias-Donfut et Lapierre, 1994, p. 7) et donc un artefact intellectuel qui peut devenir dangereusement réducteur s'il est manipulé sans précaution.

Par ailleurs, la *vision horizontale* des générations successives qui forment la trame de l'évolution historique des sociétés ne serait pas correcte si elle n'était pas complétée par une *perspective verticale* mettant les générations en rapport via des liens de filiation au sein de la famille et de la parentèle. La trame générationnelle d'une société est donc nécessairement double, à la fois horizontale et verticale, ou longitudinale et transversale, pour reprendre la terminologie en usage chez les démographes (cf. figure 2).

Mais ce qui rend aujourd'hui la situation plus complexe, c'est le fait que l'évolution sociétale récente a été fortement accélérée et amplifiée, à la fois dans sa dimension générationnelle horizontale et dans sa dimension verticale. En d'autres termes, nos sociétés sont plus multigénérationnelles que jamais, et il n'est sans doute pas excessif de prétendre que cette accentuation de leur caractère multigénérationnel constituera l'un des problèmes les plus importants qu'elles devront résoudre dans les années ou les décennies à venir.

Ce qu'il est convenu d'appeler l'accélération de l'Histoire a provoqué l'apparition de plus en plus rapide de générations-événements nombreuses et contrastées. Là où Augustin Cournot (1872) pouvait essayer au XIX^e siècle de faire une lecture de l'histoire des Temps modernes en organisant un découpage séculaire en trois segments générationnels mis bout à bout, aujourd'hui, la base de progression générationnelle risque même de ne plus être la décennie, mais parfois la période quinquennale, ou des durées plus courtes encore, comme l'année, tant les événements importants se bousculent au portillon de l'actualité, chaque groupe générationnel pouvant se déterminer par rapport à ceux-ci en les intériorisant ou en les adoptant comme des repères ou des marqueurs d'identification sociale.

Les générations « juke box » ou « Beatles » ont pu s'étaler sur de nombreuses cohortes d'âges, mais de nos jours, pour prendre un exemple relevant de l'informatique, domaine du changement par excellence, la génération « Apple » risque de ne pas s'identifier avec la génération « Commodore » ou « Sinclair » et les nouveaux venus du multimédia sur Pentium ou PowerPC ne se sentent guère proches des pionniers des ordinateurs personnels à base de 8086.



UNE COHABITATION DES ÂGES

C'est sans doute cependant dans la dimension verticale que l'évolution la plus spectaculaire et la moins contestable s'est produite, à cause de la profonde révolution épidémiologique qui a fait coexister dans le même espace temporel des « générations familiales » qui autrefois ne partageaient que de courtes périodes de vie commune. On le sait, les conditions de longévité actuelle permettent la présence simultanée dans certaines familles de quatre ou cinq générations en filiation directe, et même si les périodes de vie réellement partagée ne sont pas nécessairement plus longues qu'autrefois pour tous, la nature des relations entre les membres de la parentèle est appelée à changer considérablement : « une plus grande durée de compagnonnage favorise les influences réciproques, transforme les façonnements et redéfinitions mutuels, accentue les rapports de compétition ou de coopération selon les cas, modifie, aux diverses étapes du parcours de vie, la configuration des enjeux liés à la séparation, à la

distribution du pouvoir, à la détention et à la répartition des biens économiques et symboliques » (Attias-Donfut et Lapiere, 1994, p. 9).

Ainsi, pour un retraité qui aurait actuellement 55 ans, la perspective de vivre encore 20 ou 30 ans en dehors des contraintes du travail, dans une optique de temps libre, constitue une véritable révolution dans la gestion du cycle de vie qui contraste avec la situation qui prévalait encore dans les années d'après-guerre, où la retraite était seulement l'antichambre de la mort et ne la précédait que de peu.

Jusqu'à cet âge, il n'a probablement côtoyé la mort de près qu'à l'occasion des décès de ses grands-parents, survenus au cours de son adolescence, ou même plus vraisemblablement au cours de son âge adulte, en n'excluant d'ailleurs pas que l'un ou l'autre d'entre eux puissent être encore en vie, en particulier s'ils se sont mariés jeunes et ont procréé rapidement après le mariage. Quoi qu'il en soit, il a de sérieuses chances d'avoir encore plusieurs de ses parents ou beaux-parents survivants, et il ne deviendra probablement orphelin complet qu'après avoir déjà quitté depuis plusieurs années la vie professionnelle. Conséquence concrète : deux générations de retraités en rapport de filiation sont aujourd'hui appelées à se côtoyer, à cohabiter et à s'entretenir mutuellement. Conséquence annexe : si les enfants sont quasiment assurés de garder leurs parents jusqu'à un âge aussi avancé, ils doivent parfois aussi se résoudre à ne pas hériter de leurs géniteurs avant d'être eux-mêmes retraités, à un moment où leurs besoins financiers sont sans doute moindres et leurs projets d'investissement (mobiliers et immobiliers) quelque peu réduits.

DÉNI DE MORT, DÉNI DE VIEILLESSE

Même le discours sur la mort a changé : ayant été évacuée d'une grande partie de la vie, elle est déniée ou, en tout cas, désensibilisée en étant renvoyée vers des institutions spécialisées : hôpitaux gériatriques, espaces funéraires, etc., dont le rôle est de la rendre plus supportable pour les vivants. Car, en s'affaiblissant et en reculant, la mort peut aussi se faire plus proche et plus angoissante. À l'approche de la retraite, ou de la vieillesse, « l'horizon temporel du mourir s'impose à l'individu » qui est confronté à la possibilité de voir mourir ses ascendants au moment même où il « doit affronter les premiers signes du vieillissement, dans son travail, sa famille, ou par rapport à son apparence physique » (Gognalons-Nicolet, 1989, pp. 56-57).

L'envers de la médaille de la longévité accrue, c'est parfois de devoir supporter la mort de ses ascendants, ce qui est relativement normal, mais aussi celle de ses descendants et de tout son entourage, direct ou lointain, ce qui l'est moins. La doyenne du monde, Jeanne Calment, du haut de ses 120 ans, a non seulement rapidement perdu son conjoint, sa seule fille et son petit-fils, mais elle a survécu au milliard sept cent millions d'êtres humains qui peuplaient la terre à sa naissance et à bien d'autres milliards d'hommes et de femmes qui sont nés et morts entre-temps.

Comme on l'a parfois fait remarquer, le déni de mort se double souvent d'un déni de vieillesse qui peut justifier une certaine tendance à la marginalisation des personnes âgées qui deviennent de plus en plus, dans des populations à faible mortalité, les détentrices exclusives de la mort, quasiment absente parmi les classes d'âges plus jeunes : pour conjurer le plus longtemps possible l'idée même de mort, il faut aussi prendre distance avec tout ce qui la rappelle de trop près, notamment avec les vieux.

DES FEMMES POTICHES AUX FEMMES ATLAS

Dernière constatation : l'homme contemporain de la « maturation » a engendré un ou deux enfants qui sont déjà en âge d'être eux-mêmes mariés et d'avoir eu leurs premiers enfants, de sorte qu'il peut se retrouver vers la cinquantaine grand-père, et parfois même, à la soixantaine bien sonnée, arrière-grand-père si sa descendance a été relativement prompte à se reproduire.

Les chances de voir naître ses petits-enfants ou arrière-petits-enfants sont d'ailleurs d'autant plus grandes si le sujet choisi est une femme, car elle bénéficie alors sur son conjoint d'un avantage substantiel en termes de longévité : de 5 à 8 ans en plus selon les pays en raison de la surmortalité masculine, les facteurs influençant directement la constitution de familles plurigénérationnelles étant principalement la durée de vie, mais aussi l'âge au mariage et le calendrier de la fécondité.

Pour la femme mariée, dotée de petits-enfants et possédant encore ses parents ou beaux-parents, les contraintes deviennent d'ailleurs parfois très lourdes, car elle est sollicitée par le bas et par le haut de l'échelle des âges et est littéralement transformée en femme « Atlas », obligée de supporter et d'entretenir à la fois ses descendants et ses ascendants, rôle qui n'est pas forcément du goût de toutes les associations féminines qui trouvent que leurs membres risquent d'être une fois encore les victimes d'un système et les otages familiaux de l'intergénérationnel.

GÉRER LA DIVERSITÉ

L'une des grandes caractéristiques de notre temps, c'est aussi largement le fait que le flux des générations s'est accéléré et que, sous le couvert d'une homogénéisation des comportements (par exemple la disparition des familles nombreuses et la concentration de descendance autour d'un modèle à un ou deux enfants), on assiste à une diversification accrue des situations et des conditions de vie des membres des diverses générations. Par exemple, dans le même temps où certains individus aspirent à plus de loisirs, de voyages ou de responsabilisation individuelle, d'autres se réfugient dans le travail forcené ou réclament la protection de l'État-providence. Peut-être faut-il voir là une possibilité de déstructuration de nos sociétés, qui, parce qu'elles sont composées de segments sociaux animés d'intentions et de besoins fortement différenciés, risquent de devenir de plus en plus difficiles à gérer. Or, souvent, les politiques adoptées par les gouvernements, qu'elles soient sociales, économiques, sanitaires ou culturelles, sont uniformes et ne tiennent pas compte des disparités et des inégalités entre les différentes couches de la population.

La question qui se pose avec une certaine acuité est donc de savoir si le rythme de mise en œuvre de mesures d'adaptation sociétale sera suffisante pour absorber le flux générationnel et pour faire front à la complexification des structures collectives. Autrement, ce qui devrait être une source de progrès et une raison de satisfaction pourrait se transformer en une cause de déstabilisation, de désordre ou de chaos sociétal.

RAJEUNISSEMENT DES VIEUX

En effet, il n'est guère douteux que le vieillissement démographique s'est accompagné récemment d'un fort renouvellement de la nature et des caractéristiques des personnes âgées, et pas seulement de leur accroissement numérique. Comparés aux vieux d'autrefois, les *seniors* d'aujourd'hui sont, en règle générale, dotés de meilleures formations et de statuts sociaux plus élevés, et ils jouissent d'un pouvoir d'achat et d'un état de santé supérieurs. C'est cette transformation positive qui rassure quant aux conséquences de la montée en puissance du troisième âge, décrite par certains contempteurs du vieillissement comme catastrophique parce qu'ils ont tendance à naturaliser l'âge et à pétrifier les personnes âgées dans des profils anciens considérés à tort comme constants.

Or, paradoxalement, la tranche la plus âgée de la pyramide des âges est probablement celle dont la dynamique évolutive est actuellement la plus forte et la plus rapide, aucun autre groupe d'âge ne présentant pour l'heure des caractéristiques aussi changeantes. Néanmoins, il faut reconnaître que l'amélioration globale chez les personnes âgées de nombreuses conditions, de santé, d'éducation, de niveau économique, de statut social, etc., va de pair avec un accroissement des disparités et des inégalités entre ces personnes, que la crise des années 1980 et 1990 a accentué, alors qu'elles avaient souvent été fortement éradiquées au cours des

décennies précédentes. Tenir compte des modifications des niveaux moyens des principaux indicateurs ne suffit donc pas, parce qu'il faut aussi porter l'attention sur les dispersions et les disparités qui sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans la compréhension de nos sociétés et dans la prise de décision politique.

ON RECHERCHE UN PROSPECTIVISTE

Mais si l'on veut appréhender correctement les conséquences des changements des structures de population, notamment par âges et par sexes, il faut aussi réussir à anticiper un certain nombre d'évolutions qui ne sont pas toutes également prévisibles.

Certaines conséquences sont relativement faciles à identifier parce qu'elles sont quasiment mécaniques, d'autres le sont, en revanche, beaucoup moins parce qu'elles tranchent radicalement avec nos représentations actuelles. Ainsi, il est assez évident que le changement des structures socio-professionnelles aura des répercussions directes sur la baisse de la mortalité. Certaines catégories professionnelles à morbidité et à mortalité élevées comme les manoeuvres, les mineurs, les métallurgistes, etc., sont en train de disparaître au profit de professionnels en col blanc (techniciens, commerciaux, employés de bureau, etc.) dont les conditions de travail sont bien plus favorables et la morbidité nettement plus faible : résultat, leur poids dans la construction de l'indice synthétique de mortalité s'accroît et le paramètre moyen s'élève, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer des avancées nouvelles dans la lutte contre la mortalité.

Par contre, dans le même domaine des mutations sociales, le fait que les retraités d'aujourd'hui deviennent de plus en plus, dans leur grande majorité, des anciens salariés, alors qu'ils comptaient dans leur rang il n'y a pas si longtemps de forts effectifs d'indépendants (les anciens artisans, les petits commerçants ou les agriculteurs), risque d'avoir des incidences inattendues sur la transmission patrimoniale, voire sur la reconnaissance d'une importance accrue au patrimoine culturel par rapport au patrimoine économique.

Et le fait complémentaire de la féminisation, non seulement de la population totale, mais aussi de la population active, via la salarisation massive du travail féminin, pourra contribuer à modifier considérablement les images et les enjeux du travail, de la retraite, de la vie sociale et de la vie économique.

Souvent, dans nos législations sociales ou économiques, les conséquences d'une évolution différentielle des âges et des sexes n'ont pas été réellement prises en considération. Ainsi, les femmes bénéficiaient encore il n'y a pas si longtemps, dans certains pays (dont la Belgique), d'un âge à la retraite légale plus précoce que celui des hommes (par exemple, 60 ans contre 65 ans), malgré l'indéniable surplus de longévité dont la nature les a gratifiées, ce qui pouvait être interprété comme une injustice sociale, surtout par ceux qui sont portés à définir la retraite comme l'âge au-delà duquel l'espérance de vie restante n'est plus que de x années (par exemple 10 ans) : aujourd'hui, les âges de la retraite légale ont souvent été uniformisés pour les hommes et les femmes, mais personne n'oserait probablement proposer un relèvement unilatéral à l'encontre des femmes pour rétablir socialement un équilibre biologique jugé inéquitable par certains. Le ferait-on, d'ailleurs, qu'on créerait seulement une illusion de justice sans pour autant régler les problèmes plus fondamentaux des déséquilibres entre les sexes, puisqu'on alourdirait un peu plus les charges déjà très lourdes qui pèsent sur la communauté des femmes, du fait de la multiplicité de leurs rôles (ménagères et gardiennes des foyers, garantes de la reproduction sociale, éducatrices des enfants, travailleuses et responsables de l'entretien des parents âgés), en les maintenant plus longtemps en activité.

FÉCONDITÉ ET MÉNOPAUSE

Mais il y aurait moyen d'imaginer des conséquences du changement démographique plus perturbatrices encore. Par exemple, si on fait l'hypothèse d'un progrès substantiel de la longévité moyenne, pas seulement jusqu'à 90 ans, mais davantage encore, comme le biologiste

américain Walford (1984) n'a pas hésité à le proposer, avec une longévité moyenne de 120 ans, tous les cycles de vie en seraient probablement bouleversés, non pas par une simple extension de la phase de vieillissement proprement dite, comme les esprits chagrins se plaisent à le supposer, mais plutôt par une prolongation substantielle de l'âge adulte. Il pourrait alors aussi se produire des transformations du cycle biologique, naturellement ou via des interventions volontaires, et l'âge de la ménopause pourrait être retardé, comme dans les cas encore rares de conception médicalement assistée au-delà de 60 ans, dont on connaît déjà quelques exemples à travers le monde. Conséquence inattendue, et proprement scandaleuse pour ceux qui se réfèrent à une éthique immuable, les femmes auraient le choix d'organiser leur vie reproductive sur une période beaucoup plus longue, disons 40 ou 45 ans, au lieu traditionnellement de 20 ou 25 ans. Du coup, le conflit latent entre les contraintes de la vie professionnelle et de la vie familiale s'atténuerait fortement, puisqu'il serait possible de la dissocier dans le temps : par exemple une vie professionnelle brève de l'ordre de 20 ans, à la sortie des études, en tenant compte de la réduction de la quantité globale de travail disponible collectivement, et une vie familiale orientée vers la reproduction, au-delà, entre 45 et 65 ans ou 70 ans.

L'horreur que pourrait susciter un tel scénario chez certaines féministes pures et dures, ou chez les défenseurs d'une conception traditionnelle du cycle de vie, ne serait peut-être pas justifiée, parce que l'idée de mettre au monde des enfants alors qu'on serait déjà des parents âgés incapables de comprendre la mentalité des jeunes ou, pire, au risque de fabriquer des orphelins précoces serait battue en brèche par l'évolution démographique et sociale : à 60 ans, une femme pourrait encore espérer vivre une trentaine d'années en pleine possession de ses capacités physiques et mentales et ses enfants n'en porteraient le deuil qu'un demi-siècle plus tard, quand eux-mêmes seraient déjà depuis longtemps des adultes.

Utopies, peut-être, mais qui risquent de devenir les réalités de demain et auxquelles nous devons nous préparer en n'écartant aucune éventualité, même quand elle paraît pour l'heure relativement invraisemblable : l'avenir n'est jamais que la concrétisation d'un futur parmi une multitude de futurs potentiels, et celui qui se réalisera ne sera pas forcément ni le plus plausible, ni le plus performant.

PENSER LES SOCIÉTÉS COMME DES SYSTÈMES COMPLEXES

En revanche, malgré une indétermination croissante (qui contraste avec le déterminisme qui dominait encore les sciences sociales il y a quelques décennies), force est de reconnaître que les évolutions sociétales sont le plus souvent très cohérentes, à défaut d'être nécessairement harmonieuses ou radieuses, et qu'elles sont généralement intégrées ou congruentes dans leurs différentes composantes. En particulier, les changements qui interviennent dans le domaine de la démographie ne doivent jamais être vus comme des hasards ou des accidents, parce qu'ils sont en prise directe sur les autres transformations collectives, aussi bien au niveau des technologies qu'en matière de production économique, d'organisation familiale et sociale ou de vie politique et culturelle.

Sans une *vision globale et systémique* de nos sociétés, nous risquons fort de ne pas comprendre la signification de leurs mutations et de confondre les courants lourds, probablement incontournables, et les tendances contingentes, qui définissent généralement les marges d'intervention à l'intérieur desquelles les actions politiques peuvent être décidées.

Inutile, la plupart du temps, de vouloir discerner les causes des conséquences, tant elles sont enchevêtrées dans des écheveaux complexes d'interdépendances réciproques. La longévité n'aurait jamais progressé comme elle l'a fait au cours des XIX^e et XX^e siècle si des progrès sanitaires et médicaux n'étaient pas intervenus, mais surtout aussi si la productivité du travail n'avait pas augmenté et si beaucoup de tâches manuelles n'étaient pas devenues progressivement moins pénibles, sous l'aiguillon du progrès technique. Résultats : la durée du travail a pu ainsi être réduite et des législations sociales adoptées dans le sens d'une protection accrue des travailleurs (repos hebdomadaire, congés payés, etc.).

Le temps libéré pour les loisirs a ainsi considérablement progressé parallèlement au capital de vie, en préparant la montée des retraités et l'accession progressive à l'ère de la *généritude*, qui conditionne aussi l'entrée dans la *civilisation des loisirs*, et l'avènement des sociétés postindustrielles, de type « sociétés programmées » (Touraine, 1992) ou communicationnelles. L'une de ces évolutions ne se conçoit guère sans les autres et réciproquement.

L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE : UN CONCEPT DANGEREUX

Mais les relations ne sont jamais à sens unique, et si l'économie a contribué à forger le social ou le démographique, ceux-ci ont eu à leur tour des répercussions sur l'économique. Les mêmes sociétés qui sont parvenues à élever le niveau de vie de leurs populations et qui ont mis en place des systèmes de sécurité sociale en faisant émerger une nouvelle catégorie, celle des retraités, ont aussi créé les conditions d'apparition de problèmes inédits liés à la présence de personnes âgées de plus en plus nombreuses et ayant des besoins et des aspirations qui ont radicalement changé.

La question la plus couramment évoquée est celle du financement de la sécurité sociale, à laquelle on associe de plus en plus des théories sur l'*équité intergénérationnelle*. Au-delà des difficultés de maintenir les équilibres budgétaires auxquelles la plupart des états modernes sont de nos jours confrontés, suite à la persistance de la crise, le risque le plus souvent évoqué est celui « de voir les transferts sociaux accaparés par certaines générations au détriment des autres » (J.-C. Chesnais, 1989, p. 155). Autrement dit, certains auteurs considèrent que la solidarité intergénérationnelle tend à être négligée par les décideurs au détriment des seules solidarités verticales et horizontales.

Or, en dépit d'un discours persistant sur la richesse des vieux contrastant avec la pauvreté des jeunes, rien ne prouve que cette situation soit réellement anormale ou qu'elle soit due à une injuste répartition du profit collectif. Si les retraités sont aujourd'hui, en moyenne, plus nantis que les vieux d'hier, c'est en partie grâce à la relative générosité des systèmes de pension qui garantissent aux aînés des niveaux de vie plus ou moins décents, mais c'est aussi à cause des conditions conjoncturelles favorables dont ils ont bénéficié au cours de leurs carrières professionnelles marquées par la croissance économique d'après-guerre. À l'inverse, la relative pauvreté des jeunes tient plutôt au chômage et à l'exclusion dont ils sont les victimes depuis que la grande crise des années 1980 et 1990 sévit. Mais voir dans cette conjonction de circonstances un diabolique dessein conçu par les aînés pour détourner des ressources qui seraient plus utilement occupées à soutenir les efforts des générations qui ont « en charge le renouvellement de la société en assurant le remplacement des générations » serait non seulement une accusation assez peu fondée, mais en même temps une erreur de jugement flagrante.

La faute à ne pas commettre serait notamment de croire qu'il suffirait de prélever par l'impôt, ou par des taxes spéciales, une partie du « surplus » des aînés pour le transférer aux jeunes en difficultés et rétablir ainsi l'équité intergénérationnelle compromise. Car, en réalité, en appauvrissant les retraités, on les empêcherait simplement de jouer le rôle de redynamisateur de nos économies en crise qu'ils sont probablement appelés à tenir, notamment à travers un soutien à la demande de biens et de services à haute valeur ajoutée, dans les domaines des loisirs, de la santé et de l'éducation, qui sont les secteurs les plus représentatifs des « sociétés programmées » qui se mettent en place sous nos yeux. Sans compter d'ailleurs sur l'accentuation des inégalités entre les retraités, qui sont souvent plus fortes que celles entre les couches actives de la population et que masque souvent cette pseudo-richesse d'une minorité d'aînés favorisés.

Les raisonnements mécanistes sont à bannir au profit de conceptions moins simplistes et plus complexes du fonctionnement sociétal, mais malheureusement, ce sont ceux-là qui sont le plus souvent invoqués pour justifier des choix politiques contestables.

UNE SEULE CONSIGNE : LA SOLIDARITÉ

À n'en pas douter, le vieillissement des structures par âges des pays développés n'est pas exempt de difficultés et les aînés ne sont pas tous des gérontes en pleine santé, fourmillant de projets novateurs et de pensées généreuses : ils sont simplement ce qu'ils sont, avec leurs potentialités et leurs ressources (considérables), ainsi qu'avec leurs faiblesses et leurs carences (réelles).

En revanche, la négation pure et simple de la vieillesse n'est plus une stratégie défendable, et personne aujourd'hui ne peut prétendre raisonnablement faire l'économie d'une réflexion en profondeur sur le renouvellement des générations des personnes âgées et plus généralement sur la nécessaire reconstruction des rapports sociaux qu'implique le changement des rapports des âges et des sexes.

Probablement les générations ont-elles été plus dissociées et séparées au cours de la phase d'exode rural qui a accompagné l'essor industriel au siècle dernier et au début de ce siècle qu'elles ne le sont aujourd'hui à l'aube de la troisième révolution technologique et en cette période de vieillissement accéléré. Sans doute la crise a-t-elle favorisé un certain rapprochement des parents et des enfants, moins enclins à quitter le cocon familial à un moment où assurer son autonomie financière n'est plus une simple affaire de volonté personnelle. Mais il faut aussi y voir une conséquence de l'élargissement de la parentèle et de la prise de conscience d'une nécessaire interdépendance des générations appelées à se soutenir et à s'entretenir mutuellement.

Dans les familles, ce sentiment est déjà très présent, car peu de personnes âgées se disent, dans les enquêtes d'opinion, totalement coupées du reste de leur famille ou éprouver régulièrement un sentiment de solitude ; on assiste même occasionnellement à l'émergence de nouvelles formes de *ménages plurigénérationnels*, où les enfants âgés, lorsqu'ils accèdent à la retraite, recréent des liens familiaux de cohabitation directe avec leurs parents déjà eux-mêmes retraités depuis longtemps et vivant jusqu'alors seuls ou en maison de retraite, ce qui pourrait laisser présager la réapparition de modèles de vie familiale qu'on croyait définitivement reléver du passé.

Par contre, dans les firmes ou dans les entreprises, le climat reste davantage conflictuel et les travailleurs âgés font encore souvent les frais de mesures discriminatoires d'exclusion précoce du marché du travail dont le résultat final est généralement l'accentuation du vieillissement social, en transformant en chômeurs ou en préretraités des salariés qui n'ont pourtant souvent rien perdu de leurs compétences ou de leurs qualifications. Il est alors clair que les logiques dominantes des entreprises (de profit et de productivité) risquent d'entrer en conflit avec les nécessités du développement social et de l'*intégration des générations*, dans des sociétés où il est important que chacun conserve un rôle ou un statut reconnu et valorisé, sous peine d'aller gonfler les rangs des inadaptés, des exclus et des malades.

Et si ces conflits ne trouvent pas rapidement des procédures de conciliation, ils risquent de se propager à l'ensemble de la vie sociale et politique, en encourageant la création d'associations, de syndicats ou de partis qui auront pour principale préoccupation la défense des intérêts corporatistes des retraités. Or, s'il est important que les aînés se regroupent pour faire connaître leurs besoins et leurs positions, il serait regrettable qu'ils s'organisent d'abord en mouvement d'opposition aux autres générations, donnant ainsi raison à ceux qui annoncent depuis longtemps une éventuelle « guerre des générations » ou une prise de pouvoir gérontocratique, justifiée par le passage de la majorité politique dans le camp des quinquagénaires et au-delà.

LE GRAND DÉFI : S'ADAPTER OU DISPARAÎTRE

La règle est simple, même si son application se heurte à d'innombrables difficultés et à des obstacles multiples, à la fois institutionnels, juridiques, administratifs, politiques, culturels, etc. : tout ce qui encouragera le dialogue et les relations entre générations est favorable au

progrès des sociétés vieillissantes ; tout ce qui, au contraire, renforcera la compétition, l'égoïsme ou même la lutte ouverte deviendra un facteur de déstabilisation et de désordre. La solidarité intergénérationnelle n'est pas seulement un concept séduisant de l'esprit ou une belle idée généreuse, mais une absolue nécessité du temps de la gérance.

Enfin, la question ultime n'est d'ailleurs ni nouvelle, ni propre aux sociétés vieillissantes : c'est celle, éternelle, d'une *répartition équilibrée et équitable du produit collectif* entre tous les citoyens. La nouveauté, par contre, tient à ce que cette répartition ne doit plus se faire uniquement entre les classes ou les catégories sociales, mais également entre les générations (comme entre les nations) et que le principal critère de répartition ne peut plus être uniquement le travail, dont la quantité globale diminue et dont le rôle productif se restreint, mais une autre clé à découvrir, tenant mieux compte des mutations des structures démographiques et sociales, et de leurs interactions avec les autres structures économiques ou technologiques.

La tâche est délicate et la porte d'entrée dans l'ère de la gérance étroite, mais c'est la condition pour ne pas perdre une grande partie des bénéfices engrangés pendant deux siècles d'industrialisation, par ailleurs souvent sauvage et lourde en sacrifices humains. C'est ce processus complexe d'adaptation à la nouvelle situation démographique des pays occidentaux que nous avons appelé ailleurs la « révolution grise » (Loriaux, *et al.*, 1990), et dont le succès ou l'échec décidera de ce que sera leur avenir : un réel progrès de civilisation ou une vraie catastrophe collective. Le choix est encore sans doute possible, mais le compte à rebours a déjà commencé. L'imagination, l'intelligence et le courage nécessaires seront-ils au rendez-vous du troisième millénaire ?

Michel LORIAUX
 Institut de démographie
 Université catholique de Louvain
 1, place Montesquieu, bte 17
 1348 Louvain-la-Neuve
 Belgique

RÉSUMÉ

Le vieillissement démographique s'est intensifié au cours des dernières décennies, entraînant une modification importante des rapports entre les classes d'âges et les sexes. Cette évolution est le résultat à la fois d'une baisse séculaire de la fécondité et de la natalité, mais surtout, pour la période récente, du recul marqué de la mortalité aux âges élevés, qui se traduit par une progression substantielle de la longévité moyenne laquelle a augmenté de 30 ans au cours du seul XX^e siècle (dans l'ensemble des pays occidentaux d'Europe ou d'Amérique du Nord). Or, ces changements des structures démographiques entraînent des réorganisations des rapports entre les générations, la plus spectaculaire et la plus lourde de conséquences étant sans doute la coexistence dans le même temps et le même lieu de quatre à cinq générations en filiation directe. Les conditions de la vie familiale en sont nécessairement profondément affectées, mais, au-delà, ce sont toutes les formes de la vie en société qui sont atteintes par ces changements des pyramides de population. Les mutations concernent notamment l'organisation du travail et des loisirs, mais aussi celle de la sécurité sociale, les modalités du transfert patrimonial, les formes du pouvoir politique, les valeurs culturelles, etc. L'auteur défend notamment la thèse qu'il faut réinventer un nouvel « esprit de vieillesse », restaurer les personnes âgées dans des statuts sociaux revalorisés et mettre tout en œuvre pour favoriser l'intégration des âges et la solidarité des générations, afin d'accéder dans les meilleures conditions possibles à ce qu'il appelle l'« ère de la gérance » qui accompagnera l'avènement de la société post-industrielle orientée vers la production de masse des loisirs et des services.

SUMMARY

Demographic aging has intensified over the last decades, bringing with it a significant modification in relationships between age groups and the sexes. This evolution is the result of both a decrease in fertility and in the birth rate this century, but above all, of a marked regression in the mortality of higher age groups in more recent years, translated by a substantial progression of average longevity which has increased by 30 years within the twentieth century alone (in Western countries, Europe and North America, as a whole). These changes in demographic structures bring with them the reorganization in intergenerational relations, the most spectacular instance of which and the one having the greatest consequences being no doubt the coexistence at the same time and in the same place of four or five generations of direct descendants. The conditions of family life have been necessarily profoundly affected by this, but

beyond this, all forms of life in society have been touched by these changes in population pyramids. The mutations relate in particular to the organization of work and leisure, but also to the organization of social security, the modalities of inheritance, forms of political power, cultural values, etc. The author defends in particular the thesis that a new "spirit of old age" must be reinvented, the social status of the elderly must be reinstated, and everything must be brought into play to encourage the integration of different age groups and intergenerational solidarity, so as to arrive in the best possible conditions at what he calls the "era of old age" (*ère de la g ritude*) which will accompany the coming of the post-industrial society with its orientation toward the mass production of leisure and of services.

RESUMEN

El envejecimiento demogr fico se ha intensificado en el transcurso de las  ltimas d cadas, trayendo consigo una importante modificaci n de las relaciones entre las clases de edad y los sexos. Esta evoluci n es el resultado a la vez de una baja secular de la fecundidad y de la natalidad, pero sobre todo, para el per odo reciente, de un marcado retroceso de la mortalidad en las edades elevadas, que se traduce por una progresi n substancial de la longevidad media que aument  30 a os en el transcurso del siglo veinte solamente (en el conjunto de los pa ses occidentales, de Europa de Am rica del Norte). Ahora bien, estos cambios de estructuras demogr ficas ocasionan reorganizaciones de las relaciones entre las generaciones, siendo la consecuencia m s espectacular e importante la coexistencia de cuatro a cinco generaciones en filiaci n directa en los mismos tiempos y en los mismos lugares. Esto afecta necesariamente de manera profunda a las condiciones de la vida familiar pero tambi n a todas las formas de vida en sociedad que son alcanzadas por estos cambios de las pir mides de poblaci n. Las mutaciones conciernen particularmente a la organizaci n del trabajo y de las actividades de tiempo libre, pero tambi n a la de la seguridad social, las modalidades de transferencia patrimonial, las formas del poder pol tico, los valores culturales, etc. El autor defiende en particular la t sис que propone la necesidad de reinventar un nuevo « esp ritu de vejez », restaurar a las personas de edad en status sociales revalorizados, y emplear todos los medios para favorecer la integraci n de las edades y la solidaridad de las generaciones, afin de acceder en las mejores condiciones posibles a lo que el autor denomina « la era de la "g ritude" » que acompa ar  al advenimiento de la sociedad posindustrial orientada hacia la producci n masiva de actividades de tiempo libre y de servicios.

BIBLIOGRAPHIE²

- ALLARD, Michel (1991), *  la recherche du secret des centenaires*, Paris, Le Cherche-Midi.
- ATTIAS-DONFUT, Claudine (1988), *Sociologie des g n rations, l'empreinte du temps*, Paris.
- ATTIAS-DONFUT, Claudine et Nicole LAPIERRE, (dir.) (1994), *G n rations et filiation*, in *Communication*, n  59, Paris, CETSAAH/Seuil.
- BADOU, Guy (1989), *Les Nouveaux Vieux*, Paris, Le Pr  aux Clercs.
- B RIOT, Louis (1991), *Le Grand D fi. Tous centenaires et en bonne sant *, Paris, Olivier Orban.
- CHESNAIS, Jean-Claude (1985), « Les in galit s d mo- conomiques entre g n rations », in D. Kessler et A. Masson (dir.), *Cycles de vie et g n rations*, Paris, Economica, pp. 147-155.
- CHESNAIS, Jean-Claude (1991), *La Population du monde de l'Antiquit    2050*, Paris, Bordas.
- CICUREL, Michel (1989), *La G n ration inoxydable*, Paris, Grasset.
- COMMISSION DES COMMUNAUT S EUROP ENNES (1995), *Les Grands Enjeux de la d mographie en Europe*, Bruxelles.
- COURNOT, Augustin (1872), *Œuvres compl tes*, t. IV : *Consid rations sur le march  des id es*, Paris, Vrin, 1973.
- DITTFEN, Alfred et Luc LEGOUX (1990), « Vieillesse par le haut et par le bas : l'exemple de la France », in M. Loriaux, D. Remy et E.-Vilquin (dir.), *Populations  g es et r volution grise*, Chaire Quetelet 1986, Institut de D mographie-UCL, Louvain-la-Neuve, Ciaco, pp. 89-103.
- DUCH NE, Josianne et Guillaume WUNSCH (1990), « Les tables de mortalit  limite : quand la biologie vient au secours du d mographe », in M. Loriaux, D. Remy et E.-Vilquin (dir.), *Populations  g es et r volution grise*, Chaire Quetelet 1986, Institut de D mographie-UCL, Louvain-la-Neuve, Ciaco, pp. 327-332.
- EASTERLIN, Richard A. (1968), *Population, Labor Force and Long Swings in Economic Growth : The American Experience*, New York, National Bureau of Economic Research.
- FOURASTI , Jean (1959), « De la vie traditionnelle   la vie tertiaire », *Population*, juillet-septembre, n  3, pp. 417-432.
- FOURASTI , Jean (1979), *Les Trente Glorieuses ou la R volution invisible de 1946   1975*, Paris, Fayard (r dition : Hachette/Pluriel, 1985).
- GAULLIER, Xavier (1988), *La Deuxi me Carri re.  ges, emplois, retraite*, Paris, Seuil.
- GOGNALONS-NICOLET, Maryvonne (1989), *La Matur cence : les 40-65 ans,  ges critiques*, Lausanne, Favre.
- GROUPE FAMILIAL (1990), *Les 45-65 ans et leurs parents  g s.  n e en a-t-il plein le dos ?*, Paris, FNEPE, n  128, juillet-septembre.
- HALBWACHS, Maurice (1938), *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin/collection U2, 1970.
- IBAROLLA, J sus (1961), *Les Incidences des deux conflits mondiaux sur l' volution d mographique fran aise*, Paris, Dalloz.
- JOUV NEL, Hughes de (1989), « Le vieillissement d mographique en Europe. Tendances et enjeux   l'horizon 2025 », *Futuribles*, n  129-130, f vrier-mars, pp. 53-119.
- LE BRAS, Herv  (1973), « Parents, grands parents, bisaieux », *Population*, n  1, pp. 417-432.
- LE BRAS, Herv  (1982), «  volution des liens de famille au cours de l'existence », in *VII Colloque national de d mographie. Les  ges de la vie*, tome I, Cahier « Travaux et documents », n  96, Paris, INED/PUF, pp. 27-45.

- LÉGARÉ, Jacques (1991), « Une meilleure santé ou une vie prolongée ? Quelle politique de santé pour les personnes âgées ? », *Futuribles*, n° 115, juin, pp. 53-63.
- LORIAUX, Michel, Dominique REMY et Eric VILQUIN (dir.) (1990), *Populations âgées et révolution grise. Les Hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*, Chaire Quetelet 1986, Institut de Démographie-UCL, Louvain-la-Neuve, Ciaco.
- LORIAUX, Michel (1992a), « Le vieillissement de la société européenne : un enjeu pour l'éternité ? », in Eurostat, *Le capital humain européen à l'aube du 21^e siècle*, actes de la conférence organisée à Luxembourg les 27-29 novembre 1991, Luxembourg.
- LORIAUX, Michel (1992b), « L'avènement de l'ère de la gèritude : faillite ou développement des sociétés vieillissantes », *Cahiers internationaux de symbolisme*, n° 71-72-73, *L'avenir : état des lieux*, CIEPHUM, Mons, pp. 43-60.
- LORIAUX, Michel (1992c), « Le vieillissement : nouvelles stratégies de développement pour les sociétés industrielles ? », in J.-M. Via et E. Portella (dir.), *SYSTED91 : 4^e Conférence internationale sur la science des systèmes dans le domaine des services socio-sanitaires pour les personnes âgées ou handicapées*, Barcelone, S.G. Editores, pp. 13-32.
- MINC, Alain (1987), *La Machine égalitaire*, Paris, Grasset.
- MORIN, Edgard (1990), *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF Éditeur.
- ROBINE, Jean-Marie et Alain COLVEZ (1991), « Quelle espérance de vie pour quelle vie ? », *Futuribles*, n° 115, juin, pp. 72-76.
- ROYAL, Segolen (1987), *Le Printemps des grands-parents*, Paris, Laffont.
- STOLNITZ, George J. (dir.) (1992), *Demographic Causes and Economic Consequences of Population Aging*, New York, United Nations Economics Commission for Europe and United Nations Population Fund, *Economics Studies*, n° 3.
- STOLNITZ, George J. (dir.) (1994), *Social Aspects and Country Reviews of Population Aging*, New York, United Nations Economics Commission for Europe and United Nations Population Fund, *Economics Studies*, n° 6.
- TOURAINÉ, Alain (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- VERON, Jacques (1993), *Arithmétique de l'homme. La Démographie entre science et politique*, Paris, Seuil.
- VEYSSET-PUJALON, Bernadette et Lucette SAVIER (dir.) (1991), *Être vieux. De la négation à l'échange*, Paris, Autrement, Série Mutation, n° 124, octobre.
- WALFORD, Roy Lee (1984), *La Vie la plus longue*, Paris, R. Laffont (trad. de l'anglais).

2. Sont reproduites ci-dessus, outre les références directement citées dans le texte, une sélection d'ouvrages et d'articles, en rapport direct avec la problématique traitée.